

UNE FOSSE À CRÉMATION DU HAUT-EMPIRE MISE AU JOUR LE LONG DU CHEMIN DE SAQUIER À NICE (06)

Claude SALICIS*

RAPPELS

Le site ayant révélé une fosse à crémation romaine et une occupation préhistorique (Salicis, 2014, p. 17-22) a été découvert par Jim Ménad et très brièvement signalé dans les *Mémoires de l'IPAAM* en 2001 (Ménad, 2001, p. 157). Il a été mis au jour le long du chemin de Saquier à l'occasion des premiers travaux de terrassement, à savoir le nivellement du plateau, l'élargissement de la voie et la coupe du talus pour la viabilisation du terrain sur lequel allait être bâtie une maison individuelle.

Les premiers aménagements consistaient en l'installation, le long de la voie et dans un mur en agglos à bancher, des placards à eau et à électricité (fig. 1). Le terrain était vierge hormis l'existence d'un pylône électrique, les travaux de construction n'avaient pas débuté, les tranchées des fondations n'étaient pas creusées ; la maison n'est pas représentée sur la carte IGN 3742 OT © 2002.

Malgré trois visites sur place, les propriétaires n'ont pu être rencontrés, le chantier étant sans doute momentanément arrêté. Dans ces circonstances, et ne sachant quand les travaux allaient reprendre, il paraissait évident de sauvegarder au moins une partie du mobilier encore *in situ* et d'alerter les autorités.

Voici la courte présentation qui en avait été faite :

- *Aco de Gilous* - Petite fosse dépotoir (cinéraire ?) (diamètre : 60 cm ; profondeur : 40 cm) détruite par un engin de terrassement : coupe du talus pour construction d'une résidence (photo 3) - Plateau sommital - Pas de structures apparentes mais existence probable d'un habitat - Nombreuses céramiques mélangées à une terre cendreuse avec quelques fragments d'os calcinés : amphores, claire, modelées à paroi fine et à paroi épaisse (photos 4, 5) - Présence d'une industrie lithique (silex et galets) à préciser - Trou de poteau au sommet de la fosse (photo 6) - Le mobilier en danger a été récupéré avec Claude Salicis qui a alerté le Service Régional de l'Archéologie le 11.05.2001 afin de suivre, si possible, le creusement des fondations - Gallo romain, Romain - $x = 991,525$; $y = 3170,975$; $z = 230$ (278, chemin de Saquier).

* Archéologue-numismate ; chercheur associé au Musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco (Unité de Recherche Protohistoire-Mongolie) ; Président de l'IPAAM.

Au vu du mobilier sauvegardé¹, et sans retour de la part du service prévenu, il est important pour l'archéologie des Alpes-Maritimes de mieux connaître ce site malheureusement non exploité archéologiquement et détruit depuis. Une visite des lieux en 2014 a permis de constater, en effet, que l'aménagement des sols et l'emprise de la maison occupent la totalité de la zone alors observée (fig. 2).

Précisons que le terrain alors sans bâtiment n'avait pas de numéro dans la voie ; le numéro 278 correspond en fait à une entrée commune desservant deux maisons situées en contrebas de la route et jouxtant le terrain à bâtir ; la nouvelle propriété, aménagée sur le site étudié, porte actuellement le numéro 278 bis.

Enfin, le site a été intégré dans la Carte Archéologique de la Gaule (Lautier, Rothé, 2010, p. 552, n° 101) en tant que fosse-dépotoir sans tenir compte de la possibilité « cinéraire » (voir *supra*).



fig. 2 : La zone concernée

fig. 1 : Les travaux de terrassement ayant mis au jour la fosse

PRÉSENTATION DU SITE

Le site se trouve sur le premier grand replat méridional (fig.3) du chemin de Saquier. Ce dernier rejoint, depuis la rive gauche du Var et le quartier de Lingostière, le quartier de Bellet en sommet de crête. Outre la voie de circulation actuelle, cet axe correspond sur la carte IGN à un chemin de randonnée, sans doute ancien, qui fait la jonction, au nord et à l'est, avec le GR 5.

La colline est bordée par deux importants vallons, le vallon de Lingostière, à l'est, occupé par une forêt relativement dense, et celui de Bellet, à l'ouest, où dominent actuellement les célèbres vignobles. La crête culmine aux alentours de 300 m d'altitude et est composée essentiellement de poudingue où les galets abondent.

Une fosse, mise au jour en bordure du chemin de Saquier, se présentait comme une poche de sédiments noirs et cendres contenant de nombreux fragments de céramiques.

Coordonnées :

- point sommital du replat méridional du chemin : 355052 ; 4844127 ; 250,

- fosse : 355035 ; 4844029 ; 241,

- centre de la propriété correspondant à peu près à l'implantation du pylône : 355063 ; 4844042 ; 243.

¹ Ce mobilier, entreposé dans les locaux de l'IPAAM, est à la disposition des chercheurs. Quelques précieuses informations sur le mobilier céramique nous ont été communiquées par Alain Grandieux, archéologue-céramologue au Service Archéologie de la Ville de Nice, que je remercie.



fig. 3 : Le replat méridional du chemin de Saquier

LA FOSSE À CRÉMATION

Description - Fonction

La fosse, située dans la coupe d'un talus de terre argileuse (fig. 4), mesurait environ 1,10 m de largeur et 50 cm d'épaisseur. Elle présentait une dépression centrale bien marquée et était située à une profondeur moyenne d'environ 70 cm. Un trou de poteau cylindrique (fig. 5) a pu être observé au sommet de la fosse, dans un épaulement créé par le terrassement récent.

Outre le mobilier que renfermait cette fosse, plusieurs éléments sont à signaler.



fig. 4 : La fosse à crémation

Le premier est une différence de couleur très nette entre l'argile constituant la paroi de la fosse, très rouge, et celle qui la recouvrait ; l'argile dans laquelle la fosse a été creusée a manifestement été rubéfiée, sur une épaisseur variant entre 10 et 15 cm, par l'action d'un feu intense notamment au niveau des parois verticales.

Il s'agit très vraisemblablement d'un bûcher en fosse ou fosse-bûcher dont le contenu représente les résidus de crémation. Cette fosse pourrait donc très probablement indiquer l'existence d'un espace funéraire, au sein de terrains alors peu propices pour l'époque à une installation humaine, situé en bordure d'une voie de circulation permettant aisément les déplacements tant pour les gestes funéraires que culturels et/ou commémoratifs.



fig. 5 : Le trou de poteau

Il est également légitime de supposer la présence voisine d'un habitat.

Malgré le peu d'éléments disponibles, la question qui se pose est de savoir si cette fosse à crémation a pu également faire office de tombe. L'étude publiée dans la Revue Archéologique de l'Est : « Un ensemble funéraire du Haut-Empire le long de la voie de l'Océan (Lyon 9e) » (Schmitt et alii, 2010, p. 287-351) apporte de nombreuses indications sur ces gestes de conduite de la crémation ainsi que sur les rites associés et le mobilier utilisé.

La fosse-bûcher sert de sépulture dans deux cas : la fosse est rebouchée en l'état avec les sédiments de son creusement sans prélèvement d'ossements brûlés ; ou des prélèvements osseux issus de la crémation sont placés dans un contenant, lui-même installé dans la fosse-bûcher qui est alors comblée avec les résidus de crémation mêlés aux sédiments de son creusement. La fosse-bûcher devient tombe-bûcher.

C'est donc l'analyse des quantités résiduelles d'ossements brûlés dans les résidus de crémation qui confirmera ou pas l'absence de prélèvements d'os brûlés, ou l'existence ou pas d'un contenant qui pourra conférer ou pas à la fosse-bûcher sa qualité de tombe. Pour la fosse du chemin de Saquier, détériorée et incomplète, seuls 19 fragments d'os brûlés, que nous supposons humains, ont pu être récupérés (fig. 6), mais un vase et une amphore fragmentés sont quasiment complets.

Se pose aussi la double question du statut du bûcher.

Bûcher à usage unique ou dernier défunt crémé sur ce bûcher ? L'étude stratigraphique des résidus peut apporter la réponse. Et bûcher à l'intérieur de la fosse ou bûcher placé au-dessus de la fosse ? Cette dernière configuration permet un enfouissement simple et rapide des restes crémés humains et de la structure du bûcher.

La fosse du chemin de Saquier, au vu de l'existence du trou de poteau qui, s'il n'est pas le résultat d'un aménagement plus récent issu d'une réoccupation des sols, témoigne de l'infrastructure et de la construction du bûcher, pourrait appartenir à cette dernière catégorie bien que la rubéfaction des parois verticales de la fosse aille en faveur d'un bûcher en fosse (voir *supra*). Cela dit, une crémation peut très bien débiter de façon « aérienne » et se terminer à l'intérieur de la fosse.



fig. 6 : Quelques ossements calcinés

À supposer que la fosse-bûcher du chemin de Saquier ne soit pas un lieu sépulcral, il faudra chercher, sans doute à proximité, une fosse indépendante du lieu de crémation, un dépôt de crémation avec ossuaire

(contenant tout ou partie des ossements crémés récupérés dans les résidus de crémation) constituant la tombe définitive du défunt : un dépôt de crémation primaire si la fosse est comblée avec seulement les sédiments de son creusement ; un dépôt de crémation secondaire si son comblement contient, autour de l'urne et/ou mélangés aux sédiments de son creusement, tout ou partie des résidus de crémation.

Enfin, la tombe, comme le lieu de crémation, ou encore des épandages ou dépôts secondaires de résidus peuvent faire l'objet de rites postcrématoires ou commémoratifs.

Un canal d'assainissement

Un autre élément important, dans la partie septentrionale et basse de la fosse, pourrait correspondre aux vestiges d'un canal ou d'une canalisation d'environ 25 cm de largeur, surélevé et perpendiculaire par rapport au chemin de Saquier. Quelques restes de mortier lissé, en forme de gouttière (fig. 7, 8), étaient encore visibles sur un lit de roches dures et noires².

La fonction de cette canalisation est vraisemblablement celle d'une structure d'assainissement des lieux afin de protéger les tombes et les fosses de crémation des eaux de pluie et de ruissellement. La fosse aurait donc été creusée sur le tracé du drainage, marquant peut-être ainsi soit un manque de place au niveau de la nécropole, soit une obsolescence du système d'évacuation des eaux.



fig. 7 et 8 : Le canal maçonné contenant des résidus de crémation

Mobilier - Datation

Une durée d'utilisation de ce type de structure a été rappelée dans l'étude de la nécropole de Lyon :

Dans le sud-est de la Gaule, les bûchers en fosse sont étrangers aux traditions indigènes (BEL, TRANOY, 1993). De façon plus précise, ces espaces crématoires apparaissent à l'époque augustéenne avec un usage plus intensif à partir de la seconde moitié du Ier s. de n. è. jusqu'à la première moitié du IIe s. (Schmitt et alii, 2010, p. 322).

Le mobilier récupéré à Nice se compose de : 128 fragments d'un gros contenant de type *dolium* à pâte fruste à grosses inclusions (fig. 9), 111 fragments de CNT à paroi fine lissée et à pâte micacée provenant d'un pot apparenté aux marmites varoises à fond plat (fig. 10) des Ier/IVe s. de n. è. fréquemment utilisées comme urnes cinéraires, 52 fragments d'une amphore italique à paroi non épaisse et à pâte orangée (fig. 11) couvrant la période du Ier s. av. n. è. au IIIe s. de n. è., 12 fragments d'amphores à paroi épaisse et à pâte claire, 11 fragments de céramique commune à pâte claire (fig. 12), 4 fragments d'amphore(s) italique(s) à paroi épaisse et à pâte orangé clair (fig. 13). Le croisement des deux éléments chronologiques donnés par les céramiques, soit Ier/IIIe s., semble ne pas contredire la période d'utilisation de ces fosses cinéraires rappelée en début de chapitre pour Lyon où elles ont également pu perdurer quelque temps au cours d'une phase de transition à cheval sur les IIe et IIIe s.

² Ce mortier ne pouvait en aucun cas provenir des aménagements immobiliers en cours de réalisation.



fig. 9 : Fragments de *dolium*



fig. 10 : Céramique non tournée à fond plat



fig. 11 : Fragments d'amphore italique



fig. 13 : Fragment d'amphore à paroi épaisse



fig. 12 : Céramiques communes à pâte claire



Ce mobilier céramique, mêlé aux sédiments calcinés, était très fragmenté et hétérogène. À l'exception d'une amphore et d'un vase en CNT (voir *supra*), les objets cassés étaient très incomplets.

Le mobilier céramique fragmenté et isolé (en petite quantité par objet) pourrait provenir de rites liés à la crémation (brisements volontaires de vaisselle, restes d'un banquet).

Cette même fracturation des objets, si elle n'est pas intentionnelle, pourrait être liée aux altérations dues à la crémation (dépôt primaire de mobilier sur le bûcher ou dépôt secondaire dans le bûcher après la crémation), mais aussi à la qualité médiocre des objets réutilisés (vétusté) ou néanmoins utilisés (malfaçons) dans la mesure où aucune production de contenants à usage spécifiquement funéraire n'existe. Le plus souvent, les vases ossuaires utilisés pour les dépôts de crémation étaient des pots à cuire (*ollae*).

On note également, parmi les objets observés dans la fosse-bûcher du chemin de Saquier, la présence de plusieurs petits galets (fig. 14), de quelques galets plus gros (pour le brisement des os des animaux consommés lors d'un banquet funéraire avant la crémation ?) ainsi que celle d'un bloc en calcaire plus important (fig. 15) pouvant être interprété comme un marqueur de surface.



fig. 14 : Quelques-uns des petits galets présents dans la fosse



fig. 15 : Le bloc de calcaire

Aucun mobilier métallique (clous, monnaies, bijoux, ustensiles de toilette, accessoires vestimentaires, éléments d'ameublement), aucun élément alimentaire (faune, pain, graines), aucun objet en verre (coupes, gobelets, balsamiques ou *unguentaria*, bouteilles) n'a été observé, mais il faut préciser que, malheureusement, ce qui a pu être observé de la fosse n'en est probablement qu'une petite partie et qu'aucune information n'a pu être obtenue sur le lieu où les déblais du terrassement avaient été entreposés ou évacués.

Les charbons de bois, abondants, n'ont pas été récupérés.

UN FAIT INÉDIT ET UN GRAND REGRET

Cette précision sur la fosse mise au jour est essentielle pour la connaissance de l'occupation romaine locale du Haut-Empire au cours des Ier et IIe/IIIe s. de n. è. La présence de cette fosse est un marqueur incontournable qui démontre et atteste la présence d'une nécropole romaine sur les hauteurs niçoises.

Cette découverte inédite, très partiellement sauvegardée par l'IPAAM qui ne pouvait aller au-delà des interventions et démarches effectuées, aurait mérité sans nul doute plus d'attention.

BIBLIOGRAPHIE

- Lautier L., Rothé M.-P., 2010**, Carte Archéologique de la Gaule - Les Alpes-Maritimes 06, Les Belles Lettres, Paris.
- Ménad J., 2001**, Nouvelles découvertes archéologiques (2), Mémoires de l'IPAAM, t. XLIII, p. 157-161.
- Salicis C., 2014**, Des industries lithiques au quartier « Aco de Gilous » à Nice (06), Mémoires de l'IPAAM, t. LVI, p. 17-22.
- Schmitt A., Monin M., Bertrand É., Bouvard E., Carrara S., Rottier S., Gaillot S., Argant T., 2010**, Un ensemble funéraire du Haut-Empire le long de la voie de l'Océan (Lyon 9e), Revue Archéologique de l'Est, t. 59, p. 287-351.